

# Théâtre : « Danse en papier », la rencontre de deux modes artistiques et de deux mondes

Par [bktso1](#) on 16 avril 2012 10 h 01 min in [Culture](#), [Loisirs](#) / [Pas de Commentaires](#)



© B24

**Le vendredi 13 avril 2012, le Carrefour International de Théâtre de Ouagadougou (CITO) a abrité un spectacle de danse-théâtre belgo-burkinabè. Une belle rencontre de deux modes scéniques.**

A la porte de la salle, la mise en scène propose un accueil particulier aux spectateurs : une imitation des procédures de demande de visa dans les ambassades et les contrôles de police aux frontières (aéroports) et leurs corollaires de mépris que vivent les prétendants aux voyages : agressivité des agents commis à la tâche, corruptions de tous ordres.

Le spectacle à proprement parler commence par un jeu d'enfants. Les acteurs nous plongent dans deux univers où la surabondance de tout ordre est le quotidien d'un premier monde qui n'en a pas forcément besoin. De l'autre côté, un manque criard du minimum vital est le lot du second monde. Quoi de plus normal que d'aller chercher le bien-être là où il se trouve ? Traitant de l'immigration clandestine, ce spectacle expose le mal-être d'une jeunesse africaine qui rêve d'un mieux-être sur la terre de ses ancêtres. Pourtant, les réalités sont toutes autres. Il faut donc partir malgré les barbelés, malgré les mers déchaînées qui avalent des milliers d'imprudents. Même lorsque l'on passe entre les mailles des filets des frontières surveillées nuits et jours, il faut encore supporter des pratiques qui rabaissent à l'état du simple animal et des propos comme « *nous n'allons quand même pas supporter toute la misère du monde* ».

Dans un décor essentiellement fait de cartons et de papier journal, symbole du droit d'entrée dans le paradis rêvé mais dont la non possession réserve une grande déception comme le retour forcé vers le pays d'origine, les acteurs mêlent, dans ce spectacle, deux techniques artistiques : la danse et le théâtre. C'est pour quoi, comme le dit l'un des personnages, « même si tu as cent papiers (ndlr : les diplômes), si tu n'as pas de papier (ndlr : une quelconque autorisation), alors tu es sans papier ».

Regroupant des comédiens et danseurs burkinabè et belges, cette création est l'œuvre des compagnies burkinabè Ladon et Pierre sacrée, et la compagnie belge Transe-en-danse. Ce travail artistique a également connu des difficultés qui se sont résorbées grâce au soutien de partenaires tel que Wallonie-Bruxelles Internationale, le CITO, Face ô scéno, etc. La mise en scène de cette pièce est l'œuvre de Joseph KABORE ; la chorégraphie est de Lebeau Boumpoutou et de Coline Billen. Les artistes qui se sont rompus à la tâche pour proposer ce travail sont : Coline Billen, Bachir TASSEMBEDO, Shosha Van KRANENDONK, Soumaïla ZOU NGRANA, Ali OUEDRAOGO dit Doueslik et Robert KOUDOGBO. La reproduction du décor a été l'œuvre de Issouf YAGUIBOU.

Même si dans ce travail scénique les acteurs ont présenté un thème plusieurs fois exposé au théâtre, l'originalité de leur recherche artistique demeure dans la jonction entre théâtre et danse pour évoquer les frontières artificielles qui n'oppriment que les humains.

**Rialé**

# “Danse en Papier” questionné par les enfants.

By Anna Massé



Le 7 octobre au théâtre de la Montagne Magique, à l’issue du spectacle Danse en Papier sur les migrations clandestines, les enfants de l’Autre École à Bruxelles ont pu discuter avec les artistes et Mme Anne Theysen du CIRE\*. Seulement âgés d’une dizaine d’années, les élèves

n'ont pas manqué de curiosité concernant le spectacle ou la question des sans-papiers.

## Extraits de cet échange.

**Une petite fille** : Pourquoi au début du spectacle vous portez des nœuds papillons ?

**Soum, comédien, Burkina Faso** : Quand tu as vu les nœuds papillon, ça t'a fait penser à quoi ?

**La petite fille** : Des enfants !

**Soum** : Oui des enfants ! Vous avez compris que c'était une scène qui se passait à l'école. *Les enfants acquiescent.* C'est pour montrer la différence entre être élève en Afrique et être élève en Europe. Quand j'étais petit on se battait pour avoir une place. Dans une classe, il y avait parfois 140 enfants. Imagine, il n'y avait pas assez de chaises pour tous les élèves.

**Coline, directrice artistique de la compagnie Transe-en-Danse** : Les manuels scolaires aussi. Au Burkina Faso, ils ont des manuels d'histoire dans lesquels il y a écrit : "Nos ancêtres les gaulois". Or, est-ce que leurs ancêtres, c'était des gaulois ? *Les enfants font "non" de la tête.* C'est parce que ce sont des livres qui datent de la colonisation. Cela montre bien que même dans le système de l'école, il n'y a pas d'égalité. Il y a une différence de moyens, mais aussi une inégalité culturelle. La colonisation a apporté une certaine forme d'éducation, mais avec celle-ci elle aussi imposé certaines valeurs, au détriment de l'éducation traditionnelle qui existait.

**Un petit garçon intervient** : Et pourquoi ils se battaient pour les ordinateurs ?

**Coline** : Qui a un ordinateur à la maison ?

*Tous les enfants lèvent la main.*

**Coline** : Et au Burkina ?

*Les artistes burkinabés ne bougent pas.*

**Soum** : Au Burkina il y a environs un ordinateur pour dix familles.

**Un petit garçon** : Dans le spectacle vous portez des masques avec des

malformations, il y avait des choses bizarres dessus... pourquoi ?

**Doueslik, comédien, slameur, venu du Burkina Faso** : Oui ce sont des blessures. Quand tu es sans papier, tu subis des humiliations et parfois ton être intérieur, ton identité est blessée, parce qu'on ne t'appelle même plus par ton nom, on t'appelle "*clandestin*". Ce sont des choses qui t'atteignent. Donc c'est une expression de ces blessures.

**Coline** : Les masques c'est aussi parce que quand tu es sans-papiers, tu dois vivre caché, rester incognito. Tu n'as aucun droit. Aucune existence légale. Si quelqu'un te fait du mal, tu ne peux pas te plaindre, car on peut te renvoyer chez toi. Dès que tu sors, il ne faut pas te faire remarquer. Partout tu as peur qu'on te contrôle : dans la rue, dans le métro... Alors certains ne sortent jamais. Cette angoisse aussi laisse des traces.

**Une petite fille** : C'était quoi la drôle chemise qu'il portait ?

**Les autres enfants** : (*Ils interviennent ensemble*) C'est une camisole ! C'est pour plus que tu bouges !

**Anne Theysen, représentante du CIRE** : Il faut savoir que quand un sans-papier est arrêté, avant de l'expulser, on va l'emmener dans un centre fermé. Ce n'est pas une prison, mais cela y ressemble. Personne ne peut y rentrer, ni en sortir comme il le veut. Il faut bien comprendre qu'il n'est pas possible de renvoyer quelqu'un dans son pays, alors qu'il ne le veut pas, sans une certaine forme de violence. Pas une violence sauvage bien sûr, il y a des règles, mais c'est une réalité. Une des étapes en centre fermé avant de faire partir quelqu'un, c'est de le mettre en isolement. Les expulsions forcées sans violence ça n'existe pas.

**Une petite fille** : Pourquoi la danseuse berçait son foulard comme un bébé ?

**Soum** : Lors du voyage les conditions sont souvent très difficiles. Parfois les femmes qui ont des enfants ne peuvent pas les amener de peur qu'ils n'y survivent pas. Elles sont souvent obligées de les laisser au pays.

**Coline** : Et puis certaines femmes qui fuient enceintes accouchent en route. Dans la montagne, sur un bateau... Sans moyen de pouvoir soigner leur enfant. Dans ces conditions comment cela va t-il se passer ?

**Anne Theysen** : Ce qui arrive beaucoup, c'est que des femmes se rendent compte qu'elles ne pourront pas trouver du travail là où elles sont, et donc subvenir aux besoins de leurs enfants, alors elles partent en Europe pour travailler. Elles envoient régulièrement de l'argent dans leur pays pour que les grands-parents par exemple, puissent payer

l'éducation des enfants. C'est un déchirement pour les mamans, mais elles le font dans l'espoir que leurs enfants aient une éducation et un avenir. Plus tard, si elles arrivent à gagner suffisamment d'argent et à être régularisées, le premier souhait qu'elles ont c'est de faire venir leurs enfants.

**Un petit garçon :** Pourquoi les sans-papiers c'est interdit en Belgique ?

**Anne :** Très bonne question. Un sans-papier ce n'est pas quelqu'un qui a commis un acte criminel, c'est simplement quelqu'un qui n'est pas en ordre d'un point de vue administratif. La Belgique ne leur a pas dit "*tu ne peux pas rester*" ni "*tu peux rester*". Certains sont sans papier depuis le début et se cachent. D'autres sont arrivés avec un permis de séjour mais au bout d'un moment comme ils n'ont pu remplir les conditions, ils ont perdu ce droit.

Chaque état, et maintenant l'Europe elle-même, peut déterminer quand, comment et dans quelles conditions les gens extérieurs à l'Europe peuvent venir, rester et travailler sur le territoire européen.

**Joseph Kabore, metteur en scène du spectacle, montrant son passeport :** Moi par exemple pour venir du Burkina Faso j'ai dû demander un visa . On a tous fait ça. Cela te donne le droit de venir, mais pas de rester. Moi j'ai droit à trois mois, eux à deux mois. *Il montre les danseurs.* Et à chaque fois c'est le même parcours.

**Anne :** Vous même, vous avez peut-être voyagé sur d'autres continents avec vos parents. Ils ont dû faire des démarches administratives. Ca c'est une réalité pour tout le monde. Mais la différence c'est que les règles ne sont pas les mêmes pour tout le monde. Pour des Belges, des européens, c'est relativement facile d'obtenir un visa. Pour les Africains, sur 10 demandes de visa vers l'Europe, qui remplissent toutes les conditions, seulement une est acceptée.

**Un petit garçon :** Mais alors pourquoi l'un et pas l'autre ?

**Anne :** C'est une volonté politique de ne pas vouloir laisser entrer trop de monde. Il y a des pays, comme la Belgique, où les conditions de vie sont meilleures : l'accès à l'éducation, à la santé... Les gens de ces pays ont peur – c'est cliché ce que je vais dire, mais c'est un peu ça – d'une invasion de personnes qui vont vouloir profiter de ces conditions. C'est pourquoi ils fixent des règles pour limiter l'immigration. Alors ils ne font entrer qu'un certain nombre de personnes, en regardant s'ils vont être intéressants pour le pays, et les autres devront attendre. Il y a une grande inégalité, mais c'est comme ça.

**Une petite fille intervient** : Mais on est tous les mêmes !

**Un petit garçon** : Et pourquoi vous nous avez fait remplir des fiches à l'entrée ?

**Coline** : Ah ça c'est le parcours !

**Berthe D-WA , chanteuse, comédienne et intervenante sur le parcours** : Avant d'entrer dans la salle de spectacle, vous avez dû faire tout un parcours. Vous avez dû remplir une fiche d'identification et vous présenter à différents guichets. En fait le spectacle commence déjà à l'extérieur. C'est pour vous montrer quel parcours doit vivre un migrant qui cherche à atteindre l'Europe, et toutes les démarches qu'un sans-papier doit faire pour obtenir le droit d'y rester.

**Anne** : Ce qui est marrant, c'est que quand des personnes s'adressent à moi pour que je les aide, ils me sortent des piles de papiers. Ils n'ont pas les papiers pour rester dans le pays, mais ils en ont plein d'autres : des demandes d'asile, des demandes de régularisation, c'est à dire une demande l'État pour rester en Belgique... Certains ont fait dix fois la même demande au gouvernement. Ils ont aussi des lettres de recommandation, dans lesquelles des personnes belges doivent expliquer qu'ils les connaissent, que ce sont de bonnes personnes, qu'ils sont gentils... Ils doivent prouver qu'ils peuvent travailler, même s'ils n'en ont pas le droit. Mais ils doivent prouver que si on leur donnait les papiers, ils pourraient le faire. Ce sont comme ça des tonnes de papiers qu'ils ont du remplir pour pouvoir demander une carte qui va leur permettre de vivre normalement.

**Martin Michiels, technicien son pour Transe-en-Danse** : Et il faut savoir que ce sont des papiers très compliqués à comprendre, écrits dans un langage juridique. J'ai aidé ma grand-mère qui ne parlait pas bien français à les remplir. J'étais professeur de français à l'époque, et moi-même j'avais beaucoup de mal à comprendre.

**Anne** : C'est vrai, c'est une histoire de fou ces papiers ! Heureusement les sans-papiers ont quand même le droit à un avocat gratuit, à consulter des assistants sociaux... Des tas de gens qui se penchent sur leur cas pour essayer de trouver une solution. Mais même là il faudra attendre parfois deux ou trois ans pour avoir une réponse, pour savoir si oui ou non ils peuvent espérer être régularisés et parfois 15 ans pour que cela soit effectif !

**Berthe** : Le parcours c'était aussi pour vous montrer l'absurdité de certaines questions. J'ai été moi aussi une sans-papier, ainsi que ma famille, alors qu'on est venus ici, en Belgique, depuis le Cameroun, en

tant que diplomates. Ce ne sont pas toujours des pauvres gens qui débarquent pour une meilleure vie. Mon père a été envoyé ici pour travailler dans une ambassade, puis à un moment on s'est retrouvés sans papier. Au final ça nous aura pris huit ans pour régler les choses. Mais pendant ce laps de temps, nous avons perdu notre statut et basculé dans la clandestinité. Moi j'avais peur à chaque fois que je devais prendre le train. Je me disais : *"Et si on m'arrête... ?"*.

Pendant le processus de régularisation, on vous convoque et on vous pose pleins de questions. Jusqu'au point où on m'a demandé si je savais faire la sauce blanche. C'est vous dire l'absurdité ! Heureusement j'étais éduquée, je comprenais. Mais imaginez ceux qui ne parlent pas la langue ! J'étais effarée. Et on vous demande : *"Est-ce que vous avez des amis belges ... blancs ?"* Tout ça pour savoir si vous allez pouvoir vous intégrer. Alors que je vivais en Belgique depuis 1989.

**Anne** : Même les gens qui viennent de pays en guerre, qui ont le droit de demander l'asile politique doivent pouvoir répondre à ces questions : Savez-vous chanter la Brabançonne ? Combien y' a t-il de kilomètres entre Bruxelles et Liège ? C'est ce genre de questions qu'on pose à une personne qui ne parle pas la langue, qui est peut-être traumatisée par la guerre... Et si elle ne répond pas bien, alors on lui dit : *"désolé, on ne pourra pas vous protéger"* et on la laisse ici, sans papier. Alors que si elle répond bien, on lui donnera les papiers qui lui permettront de pouvoir aller à l'école, travailler, se marier... C'est pourquoi il est important de comprendre que tout n'est pas si logique.

**Un petit garçon** : Moi je vis en Belgique, je suis né en Belgique et je ne connais pas la Brabançonne !

*Les rires fusent dans la salle* : Non non plus... Notre ancien Premier Ministre non plus... !

**Anne** : Tu vois, c'est ça la question : Est-ce qu'on peut décider si quelqu'un a le droit de vivre librement simplement sur la connaissance d'une chanson ? Et bien parfois, c'est ce qu'il se passe.

\* Coordination et Initiatives pour Réfugiés et Étrangers.

<http://www.cire.be/>

# Fedasil sur les planches.

By Anna Massé



**10 décembre 2011, journée anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits Humains, le centre Fedasil de Woluwé organisait une journée porte ouverte à destination du public et particulièrement du voisinage. L'occasion pour quelques-uns de ses résidents de présenter un spectacle créé avec la compagnie Transe-en-Danse.**

C'est un spectacle où les clowns parlent de famine, de dictature et de révolution. Où un chef corrompu en chasse un autre, à grands coups d'argent sale et de promesses fumeuses. Venus du Congo, du Népal, d'Irak ou d'Arménie, les résidents du centre Fedasil de Woluwé nous livrent quelque chose de leurs histoires, qui à travers ce spectacle multi-ethnique prennent un caractère universel. Malgré des origines et des passés différents, les comédiens partagent leur sentiment d'impuissance

face à un système corrompu. Pourtant l'espoir demeure : une nouvelle vie ailleurs, ou l'idée qu'un jour, chez eux, les choses changeront pour de bon.

Mais c'est aussi un spectacle drôle et coloré, où chacun apporte sa touche personnelle, son talent, un petit bout de sa culture. Des chants traditionnels, de la danse, ou des moments de pure comédie viennent ponctuer le récit.

Bart, l'un des intervenants de l'atelier à l'origine du spectacle, animait le stage de clown .” *Le concept de “clown” n’était pas connu par tous les participants. J’ai dû essayer d’expliquer : pour moi le clown est un être qui prend distance avec la réalité, et renvoie à son public, comme un miroir, une réalité déformée et absurde. Avec les participants on a exploré comment rendre leurs histoires, parfois remplies de tristesse, plus légères, grâce à l’humour et à cette prise de distance. En faisant cela on amène le public en un lieu où l’on peut tout dire”.*

Mamadou, est arrivé de Guinée Conakry en septembre 2011. Journaliste politique, il a été emprisonné pour avoir critiqué le pouvoir en place. *“J’ai reçu dans mon émission l’une des figures du principal parti d’opposition. Quelques jours plus tard des hommes sont venus me chercher”.* Mamadou a pu sortir de prison grâce à l’appui d’un ami de sa famille, homme d’affaire influent. Il a néanmoins dû quitter la Guinée, craignant pour sa vie et celle de sa famille. Une fois en Belgique, on lui a conseillé de se rendre au Fedasil de Woluwé. En attendant la réponse à sa demande d’asile, il vit au centre. Une situation pour laquelle il lui a fallu un temps d’adaptation : *“ Au début je ne parlais à personne, entre nous c’est à peine si on se saluait. Il faut dire que chacun arrive ici avec son lot de problèmes... Et puis souvent on ne parle pas la même langue.”* Finalement, participer à l’atelier lui a permis de s’ouvrir *“Au début j’étais réticent, mais je n’ai pas regretté. J’ai aimé partager avec des personnes de différentes nationalités, discuter des questions techniques... J’ai vu que l’argument était là ! “.*

Cette question de la communication était au cœur de l’atelier. *“Même si on ne parle pas la même langue, on a tous le besoin de communiquer, insiste Bart. On trouve toujours un moyen: un traducteur, nos mains ou nos émotions. Vu que les gens ici se trouvent dans une situation d’attente difficile et pesante, il a fallu un peu de temps pour créer un groupe soudé et motivé. Mais une fois la dynamique créée, elle pouvait surmonter toutes les barrières.”*

*“Moi j’avais le truc, me dit Dadou , quand j’étais jeune, j’étais rappeur ! ”* Venu de Kinshasa, lui aussi a dû quitter en urgence son pays pour des raisons politiques. La création du spectacle est arrivée comme un exutoire : *“ Ça nous a fait du bien de nous investir. On déstresse au lieu de*

*tourner en rond comme des prisonniers. Aujourd'hui j'espère qu'on va pouvoir faire passer quelque chose de la situation des demandeurs d'asiles".*

Quand la représentation touche à sa fin, les gens se lèvent pour applaudir. Rudy Raes, le coordinateur du centre, est visiblement ému alors que les artistes saluent fièrement. *"We gave all we've got"* me glisse Layth, réfugié irakien, d'un air entendu.

Pour les voisins, c'est une première. *"Jusqu'à présent notre seul contact avec le centre, c'est quand je renvoyais la balle des gamins tombée de mon côté du mur"* me dit Jean. *"Mais quand on veut, entre les cultures, il n'y a pas de frontière. Il faut le choisir. On croit aussi que la langue est une barrière, il n'en est rien. Le spectacle en témoigne"*. Il ajoute : *"C'est assez génial comme initiative d'inviter les voisins. Cela apporte de la vie, de la fraîcheur, dans ce quartier un peu trop tranquille. L'intégration passera par là"*.

Georgette habite également le quartier. *"Ce qui émane du spectacle, c'est la fraternité. Cela m'a touchée"*, dit-elle en hochant la tête. Comme d'autres, elle a été interpellée par la façon dont les comédiens communiquaient avec le public. *"Il y avait beaucoup de recherche au niveau du non verbal. C'était humoristique et en même temps on comprenait bien le message, presque sans parole"*.

Certains spectateurs réagissent de façon plus virulente. *"C'est émouvant, c'est leur vécu. Au 21ème siècle tous les gens devraient vivre heureux"*, nous dit Dora, venue d'une commune voisine, avant de s'exclamer: *"C'est aberrant, on se croirait du temps de Zola. Il faut s'indigner contre ça !"*.

**Merci aux participants** : Alihasan, Aminata, Bel, Boussé, Cyaurov, Dadou, Gurung, Layth, Mamadou, Mourad, Moustapha, Pandey, Saboor, Shaurav, Rahmani; **aux intervenants** : Bart Walter , B-Flow, Coline Billen, Rookie-Rock; **et à l'équipe du centre Fedasil de Woluwé Saint-Pierre.**

## AVIS IMPORTANT !



**Layth, menacé de mort dans son pays, risque d'être expulsé.**

Depuis la rédaction de cet article, LAYTH, réfugié irakien, qui participait au spectacle et avec qui nous travaillons régulièrement depuis, dans le cadre du spectacle Danse en Papier, a vu sa demande d'asile refusée. A compter du 14 février, il a 30 jours pour introduire un recours sous peine d'expulsion. Motif du refus: l'Irak, depuis le retrait des troupes américaines en janvier 2012, est considéré comme un territoire "sûr" par les autorités belges. Or, de par ses opinions politiques et son appartenance à la minorité sunnite, Layth est en danger s'il retourne dans son pays. **Merci de signer la pétition** : <http://11083.lapetition.be/>